Christian Sabbagh,
président d'Orchestra

Accroître ses revenus grâce aux NDC

Le programme NDC, financé par IATA en 2012, est aujourd'hui devenu une réalité. Il est basé sur un langage XML qui est censé apporter une plus grande richesse de contenu. Nous avons demandé des précisions à Christian Sabbagh, président d'Orchestra.

i-tourisme : La nouvelle norme NDC, New Distribution Capacity, commence à faire parler d'elle. Quel est votre point de vue ?
Christian Sabbagh : Le NDC, est un programme lancé au sein de IATA par les compagnies aériennes dont l'objectif est d'augmenter les revenus issus de la vente de billets d'avion. Il s'appuie sur une norme XML. C'est un langage très ouvert qui permet l'échange d'informations riches de types description du vol, cabine, repas, etc, et la vente de prestations complémentaires.

i-tourisme : De votre point quels sont les services concernés ?
Christian Sabbagh : On pense en premier, aux bagages, aux choix du siège, mais cela peut concerner l'accès aux salons et au-delà les transferts, les prestations additionnelles jusqu'à la réservation d'hôtels.

i-tourisme : À qui va profiter cette norme : pour les ventes directes ou indirectes ?
Christian Sabbagh : Aux deux : aux ventes directes pour les prestations liées au vol et à l'aérogare et pour la distribution indirecte à travers les agrégateurs que sont notamment les GDS.

i-tourisme : On comprend l'intérêt pour les compagnies aériennes de se différencier, de faire valoir les services qu'elles souhaitent pousser et améliorer leur revenu avec des ventes additionnelles ! Mais sont-elles prêtes pour cette nouvelle norme ?
Christian Sabbagh : Évidemment, il faudra du temps pour que tout ceci se mette en place au niveau de l'industrie.

i-tourisme : Quelles va être l'approche technologique ?
Christian Sabbagh : C'est une évolution significative des systèmes au sein des compagnies aériennes. Elles doivent se doter de modules de gestion de contenus, de gestion des offres, de shopping ou de connectivité avec des prestataires externes pour n'en citer que quelques-uns.

i-tourisme : Pensez-vous que cette norme va se généraliser ?
Christian Sabbagh : C'est très probable, avec un avantage pour les compagnies qui seront rapidement capables de saisir cette opportunité.